

FICHE TECHNIQUE

CEYLAMIX 835 PÂTE DE CAMPAGNE

CARACTÉRISTIQUES

Mélange COMPLET. N'ajouter ni assaisonnement ni rougisseur, ni conservateur.

Apparence: Poudre

Couleur: Blanc

Odeur et saveur: Aux épices diverses

DOSE D'UTILISATION

25,00 g/kg. de masse. (Ajouter le LIGAMIX FORT 304, ou le LIGAMIX ESTANDAR 305).

COMPOSITION

Sel, dextrose, épices, glutamate monosodique E-621 (<0,5%), E-120 (<0.1%).

PROPOSITION D'ÉTIQUETAGE

Sel, dextrose, épices, exhausteur du goût E-621, colorant E-120

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aflatoxine B1 < 5,00 ppb

Aflatoxines B1+b2+g1+g2 < 10,00 ppb

Ocratoxine A < 15,00 ppb

CARACTÉRISTIQUES MICROBIOLOGIQUES

E. Coli (ufc/g) < 10,00

Clostridium Sulfito Réducteurs (ufc/g) < 100,00

Absence Salmonella en 25 G

INFORMATION NUTRITIONNELLE

Calculé pour 100g

Valeur énergétique:	94,670 KCal
Graisses:	1,340 g
Graisses saturées:	0,280 g
Carbohydrates:	17,730 g
Sucres:	10,920 g
Protéines:	1,590 g
Sel (Na x 2,5):	72,390 g

ALLERGÈNES (RE 1169/2011/CE)

Ne contient pas d'allergènes comme ingrédients

FORME DE PRÉSENTATION

Sachets de polyéthylène de 2 kgs. Boîte de 20 kgs.

DATE DE DURABILITÉ MINIMALE

À consommer de préférence avant 2 année(s).

CONDITIONS DE STOCKAGE

Dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

FICHE TECHNIQUE

LÉGISLATION APPLICABLE

Règlement (CE) 1334/2008, (CE) 1333/2008, RD 2242/84, Règlement (CE) 1881/2006, Règlement (CE) 396/2005 et ses modifications.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

OGM: Ce produit ne contient ni protéines ni ADN modifiés génétiquement provenant du soja et/ou du maïs, selon les déclarations de nos fournisseurs.
C'est pourquoi, nos produits n'ont pas besoin d'être étiquetés d'après les Règlements (EU) CE1829/2003, CE 1830/2003.

Ionisation - irradiation: Ce produit n'est soumis à aucun traitement à radiations ionisantes.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à ce que l'utilisation du produit soit conforme aux lois applicables et dans les conditions adéquates.

INFORMATION SUR L'ÉTIQUETAGE DES ALLERGÈNES (RE 1169/2011/CE)

Céréales contenant du gluten	Ingrédient contenu / non contenu	Observations
de l'avoine	Non contenu	
de l'orge	Non contenu	
du seigle	Non contenu	
du blé (comme épautre et blé khorasan)	Non contenu	
Poissons/Crustacés/Mollusques	Ingrédient contenu / non contenu	Observations
des crustacés et produits à base de crustacés	Non contenu	
du poisson et produits à base de poissons	Non contenu	
des mollusques et produits à base de mollusques	Non contenu	
Oeufs et produits à base d'oeufs	Ingrédient contenu / non contenu	Observations
des oeufs et produits à base d'oeufs	Non contenu	
Soja et produits à base de soja	Ingrédient contenu / non contenu	Observations
du soja et produits à base de soja	Non contenu	
Lactose et produits à base de lait	Ingrédient contenu / non contenu	Observations
du lait et produits à base de lait (y compris lactose)	Non contenu	
Fruits à coque et produits à base de ce fruit	Ingrédient contenu / non contenu	Observations
des amandes (Amygdalus communis L.)	Non contenu	
des noisettes (Corylus avellana)	Non contenu	
des noix (Juglans Regia)	Non contenu	
des noix de cajou (Anacardium occidentale)	Non contenu	
des noix de pécan (Carya illinoensis (Wangenh.))	Non contenu	
des noix du Brésil	Non contenu	
des pistaches (Pistacia vera)	Non contenu	
des noix de macadamia (Macadamia ternifolia)	Non contenu	
Épices	Ingrédient contenu / non contenu	Observations
du céleri et produits à base de céleri	Non contenu	
de la moutarde et produits à base de moutarde	Non contenu	
des graines de sésame et produits à base de grair	Non contenu	
Légumineuses	Ingrédient contenu / non contenu	Observations
de l'arachide et produits à base d'arachides	Non contenu	
du lupin et produits à base de lupin	Non contenu	
Additifs	Ingrédient contenu / non contenu	Observations
du sulfite (E-220-E-227) >10ppm	Non contenu	

FICHE TECHNIQUE

Mario Picher Terol
Directeur technique laboratoire

Ces informations sont données à titre indicatif afin que l'utilisateur connaisse, qualitativement et quantitativement, les ingrédients inclus dans la composition du produit et de cette façon qu'il vérifie que les doses indiquées sont conformes à la législation en vigueur.

CEYLAN se réserve le droit d'effectuer les modifications des compositions en fonction des caractéristiques des récoltes dues aux variations naturelles des épices.

CEYLAN est certifié IFS Broker, raison pour laquelle nous devons vous informer que sauf spécification contraire de votre part, certaines références vous étant fournies, peuvent contenir des ingrédients de fournisseurs non certifiés selon les normes GFSI.

Cette fiche est toujours en vigueur et il n'en n'existe pas d'autre postérieurement. Consulter l'édition en vigueur.

Article: 153381

Ed. ...: 03/02/20-V4

03/02/2020